DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 17 août 2018

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4034-2018
Projet de Pointe-du-Lac d'Intragaz
Demande de renseignement no. 1 à Intragaz par l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à Intragaz par *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j.
c.c. La demanderesse et les intervenants par le Système de dépôt électronique de la Régie de l'énergie (SDÉ).

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4034-2018
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1

À INTRAGAZ
PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

A. QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-1

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-4034-2018, Pièce B-0005, Intragaz-1, Doc. 1.

Demande(s) :

a) Est-ce qu'il y a des alternatives à ce projet pour Intragaz ? Veuillez préciser.

b) Est-ce que d'autres puits déjà creusés pourraient compléter ce projet ? Veuillez préciser.

c) Est-ce que d'autres niveaux d'injection et de retrait ont été considérés? Veuillez préciser.

B. *CALCUL DU REVENU REQUIS MARGINAL DU PROJET POINTE-DU-LAC (B-0006, Intragaz 1, Document 2)*

Demande de renseignement S.É.-AQLPA-1-2

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-4034-2018, Pièce B-0006, Intragaz-1, Document 2, Annexe 4, page 26, Projet Pointe-du-Lac - Tableau des revenus mensuels requis (000 $) pour la période de 2019 à 2022 (Basé sur l'année tarifaire de mai à avril)

Année	2019	2020	2021	2022
Janvier	117,2	115,8	113,7	111,6
Février	117,2	115,8	113,7	111,6
Mars	117,2	115,8	113,7	111,6
Avril	117,2	115,8	113,7	111,6
Mai		115,8	113,7	111,6
Juin		115,8	113,7	111,6
Juillet		115,8	113,7	111,6
Août		115,8	113,7	111,6
Septembre		115,8	113,7	111,6
Octobre		115,8	113,7	111,6
Novembre		115,8	113,7	111,6
Décembre	117,2	115,8	113,7	111,6
	586,0	1389,6	1364,4	1339,2
Revenu mensuel requis uniforme	114,3 [1]			

[1] L'actualisation de ce montant à titre de revenu mensuel requis uniforme correspond à la valeur actuelle nette des revenus mensuels requis du tableau.

Demande(s) :

a) Le montant de la ligne *Revenu mensuel requis uniforme* correspond à la moyenne des revenus mensuels requis. Comment l'actualisation entre-t-elle en jeu ? Veuillez illustrer votre réponse d'une manière qui permette de comprendre l'équation qui incorporait l'actualisation et le résultat du revenu requis actualisé.

b) Quel est-ce taux d'actualisation ?

C. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET POINTE-DU-LAC (B-0015, Intragaz 1, document 5)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-3

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-4034-2018, Pièce B-0015, Intragaz-1, Document 5, Tableau 1, page 12 :

Puits	Année de forage	Épaisseur du réservoir (m)	Hauteur nette en gaz (m)En date du forage	Hauteur nette en gaz (m) en 2018
B-57	1961	5,20	ND	3,88
B-297	1992	5,09	2,76	4,54
B-306	2009	4,80	1,01	1,18

Demande(s) :

a) Nous remarquons du tableau que la hauteur nette du gaz est beaucoup plus faible dans le cas du puit B-306. D'après vous est-ce un avantage ou un inconvénient ? Veuillez élaborer.

D. MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DÉPOSÉE DANS LE CADRE DU DOSSIER R-3868-2013, EN RÉFÉRENCE À LA PIÈCE B-0008 (B-0020, Intragaz 1, document 8)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-4

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-4034-2018, Pièce B-0020, Intragaz-1, Document 8, tableau 3, page 24 :

Production de gaz en 2013			Estimation de la production avec raccordement du nord-est		
Débit (m³/jour)	Nombre de jours	Volume soutiré cumulé	Débit (m³/jour)	Nombre de jours	Volume soutiré cumulé
1 200 000	8	8 400 000	1 600 000	8	12 800 000
1 100 000	7	7 700 000	1 500 000	7	10 500 000
1 000 000	9	9 000 000	1 300 000	9	11 700 000
900 000	3	2 700 000	1 200 000	3	3 600 000
800 000	2	1 600 000	1 100 000	2	2 200 000
700 000	2	1 400 000	1 000 000	2	2 000 000
600 000	5	3 000 000	900 000	5	4 500 000
400 000	3	1 200 000	800 000	3	2 400 000
300 000	7	1 602 000	700 000	7	4 900 000
200 000	8	1 200 000	600 000	8	4 800 000
100 000	6	500 000	500 000	6	3 000 000
	Total	38 302 000		Total	62 400 000

Demande(s) :

a) Veuillez expliquer sens de l'expression « volume soutiré cumulé »?

b) Veuillez expliquer l'absence du débit à 500 000 m³/jour dans la production de gaz en 2013.

c) Veuillez expliquer l'absence du débit à 1 400 000 m³/jour dans la production avec raccordement du nord-est.

d) Dans la production avec raccordement du nord-est, le débit par jour multiplié par le nombre de jours donne le volume soutiré cumulé indiqué. Ce n'est pas le cas pour la production de gaz en 2013. Par exemple la ligne à un débit 300 000 m³ pour 7 jours amène un volume soutiré cumulé de 1 602 000 m³ et non pas de 2 100 000 m³. Veuillez expliquer.

e) Suivant vos réponses aux sous-questions qui précèdent, veuillez déposer une pièce rectifiée au besoin.

E. RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE D'INGÉNIERIE PRÉLIMINAIRE EFFECTUÉE PAR INTRAGAZ PRÉSENTANT LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DU PROJET, NOTAMMENT POUR LE COMPRESSEUR (TELLES QUE GROSSEUR, TYPE, PUISSANCE, BESOINS EN INSTALLATION) ET LES PUITS AINSI QUE LES COÛTS ÉTABLIS SELON L'ÉTUDE D'INGÉNIERIE PRÉLIMINAIRE (B-0021, Intragaz 1, document 9)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-5

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-4034-2018, Pièce B-0021, Intragaz-1, Document 9, page 2, lignes 25 à 28 :

> *Il est à noter que les puits qui seront raccordés dans le cadre du Projet n'ont pas fait l'objet d'ingénierie préliminaire car ils sont existants mais ils ont fait l'objet de nombreux tests et analyses qui sont présentés à l'étude de faisabilité technique (voir Intragaz-1, Document 8).*

Demande(s) :

a) Est-ce qu'il y a d'autres puits existants et sous exploités qui ne sont pas visés par le projet ? Veuillez préciser.

F. INDEPENDENT ASSESSMENT (POINTE-DU-LAC GAS STORAGE PROJECT PERFORMANCE) FOR INTRAGAZ S.E.C Prepared by James P. Werth, P. Eng (B-0023, Intragaz 1, document 10.1)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-1-6

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-4034-2018, Pièce B-0023, Intragaz-1, Document 10.1, figure 5, page 10 :

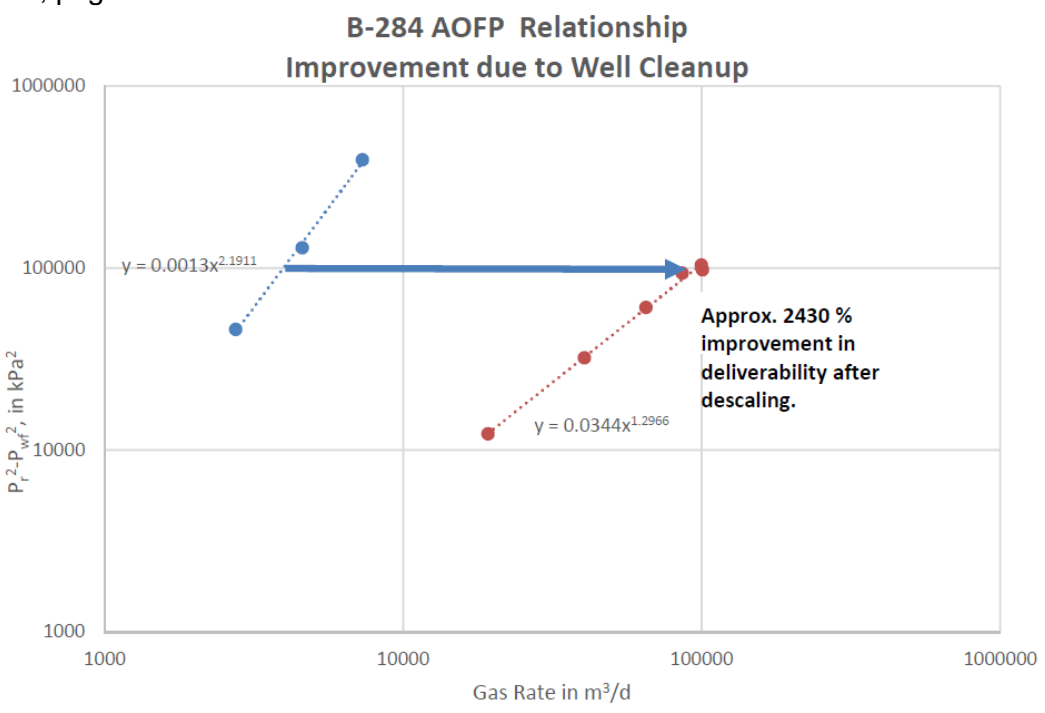

Figure: 5

Demande(s) :

a) Veuillez définir et décrire en quoi consiste le *« well cleanup »*.

b) Veuillez définir, traduire et décrire en quoi consiste le *« descaling »*. Cette expression a-t-elle un sens différent de *« well cleanup »* ? Veuillez préciser.

c) Comment expliquez-vous le résultat de 2 420 % amené par le *« well cleanup »* et le *« descaling »* pour le puit B-284.

d) Qu'apporte comme nouvelle information la figure 6? Elle semble identique à la figure 5. Veuillez préciser.

_____